

Assainissement de la rivière du Nord : Les débordements d'eaux usées ternissent le bilan environnemental

Montréal, 8 mars 2016 – Les débordements d'eaux usées non-traitées se poursuivent allègrement dans le fleuve et les rivières, particulièrement dans la rivière du Nord, selon un bilan réalisé par la Fondation Rivières et transmis à chacune de ses 13 municipalités tributaires. Ce bilan évalue la performance des 18 stations d'épuration des eaux usées et présente le nombre de débordements d'eaux non traitées pour la période de 2008 à 2015.

Il s'agit du premier portrait de la performance des systèmes d'assainissement depuis le déversement des eaux usées de Montréal dans le fleuve encore frais à notre mémoire. Un premier bilan produit en 2012 avait déjà mis en lumière les problèmes dans les villes de Saint-Jérôme, Mirabel et Lachute. Ces bilans s'avèrent toujours aussi négatifs puisqu'aucune amélioration perceptible n'a été observée au cours des quatre dernières années. En plus d'être nauséabondes et une grave menace pour la santé, les eaux usées affectent l'habitat du poisson, empêchent la baignade, nuisent aux activités nautiques et à la pêche, et modifient à long terme les écosystèmes.

En effet, à Saint-Jérôme, nous avons même comptabilisé plus de débordements sur la période 2012-2015 que dans notre étude précédente (2008-2011). Au total, 367 surverses ont eu lieu en 2014, dont six par temps sec, ce qui est illégal en vertu de la réglementation. Il y a eu 313 débordements en 2012, 314 en 2013 et 344 en 2015. Les eaux ont débordé à presque chacun des 45 points de débordements existants. De plus, en moyenne, une dizaine de stations ne respectent pas les exigences gouvernementales. Enfin, de 2 à 4 stations débordent plus de 20 fois par année.

À Mirabel, secteur Saint-Canut, nous avons dénombré entre 24 et 96 débordements annuels. Sur 13 stations, d'une à trois stations n'ont pas respecté les exigences gouvernementales. De plus, le trop-plein Fontaine qui reçoit 72 % des eaux du secteur déborde très fréquemment, jusqu'à 48 fois en 2014.

Comme dans le bilan de 2012, les eaux de Lachute débordent très fréquemment. En effet, entre 361 et 452 débordements par an sont recensés et la quasi-totalité (93 %) des 20 points de surverses déborde au moins une fois par an. Un même point de surverses, le poste de pompage no 5 qui reçoit 44 % des eaux de la Ville, peut déborder jusqu'à 77 fois dans la même année. En 2012 et 2013 deux ouvrages de surverses ne respectaient pas les exigences gouvernementales.

D'autres problématiques apparaissent maintenant au bilan. Ainsi les villes de Saint-Sauveur, Saint-Jérôme et de Brownsburg-Chatam comportent des ouvrages qui débordaient en temps sec en 2014 ou 2015, ce qui est illégal en vertu du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*. Le réseau de la station d'épuration du secteur Mont-Rolland, dans la ville de Sainte-Adèle, voit pour sa part le nombre de débordements augmenter pour atteindre de 119 à 156 débordements. Enfin, d'autres municipalités ne transmettent pas leurs données au gouvernement malgré leur obligation réglementaire.

En ce qui concerne la performance épuratoire des stations de traitement, on constate que celle-ci s'avère excellente pour l'ensemble des municipalités. On note que les travaux d'augmentation de la capacité d'assainissement réalisés à Sainte-Agathe-des-Monts, suite à un jugement de Cour, ont permis de réduire de façon notable le nombre de débordements à 66 en 2015 (dont, malgré les travaux, 25 surverses au déversoir Brissette) alors qu'ils atteignaient 241 en 2013.

Enfin, trois stations d'épuration ne sont pas dotées d'équipements pour enlever le phosphore de l'eau : Val-David et Sainte-Adèle (petites stations de Mont-Gabriel et Alpine Inn). Le MDDELCC a demandé aux municipalités de prévoir les travaux nécessaires.

Les données utilisées pour ce bilan de la rivière du Nord proviennent du système « Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux » (SOMAE) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Pour informations : Clément Mortier, M. Sc., chargé de projet, 514 272-2666 poste 21.